

MES SAGES

Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France

Editorial

« A l'heure où l'espérance de vie s'accroît, les retraités sont de plus en plus nombreux à s'engager dans une seconde vie, active et citoyenne. » Extrait du Journal des Maires-sept 2011

C'est à Bourgoin-Jallieu que nous allons nous retrouver en ce tout début de mois d'octobre pour le 7^e Congrès de notre Fédération. Plus de cent personnes y représenteront une trentaine de Villes et Conseils de sages. Le 7 octobre, première journée de ce temps fort de notre structure, sera consacré à la tenue d'une assemblée générale lors de laquelle doit être renouvelé un tiers sortant du conseil d'administration et entériné un changement de présidence. Au-delà de ces aspects fonctionnels, ce congrès sera surtout l'occasion d'échanger et de débattre de l'actualité et l'avenir de la Fédération. Un avenir qui a de beaux jours devant lui si l'on en croit le Journal des Maires de France qui consacrait deux pages entières de son numéro de septembre aux conseils de sages. De 300 conseils en 2005, la France est aujourd'hui passée à 500, constate cette revue qui ajoute : « A l'heure où l'espérance de vie s'accroît, les retraités sont ainsi de plus en plus nombreux à s'engager dans une seconde vie, active et citoyenne ». C'est également notre constat et c'est avec fierté et bonheur que nous voyons se joindre de nouvelles recrues à notre cinquantaine d'adhérents. C'est le cas pour la ville d'Alençon en juin dernier et ça l'est également pour celle du Mans qui devrait adhérer au cours des prochains mois. L'objectif pour 2012- grande année électorale s'il en est ! - est d'obtenir une reconnaissance accrue au plan national et d'élargir notre assise au plan régional. Nous allons donc poursuivre l'ouverture de nouvelles antennes comme à Venansault (85) en novembre prochain. Un seul bémol devant tant de projets : la belle énergie des bénévoles de la Fédération ne suffira bientôt plus à fournir l'importante somme de travail nécessaire à notre développement. Un poste à temps partiel va donc être créé pour les aider dans les tâches administratives. Nous n'en avancerons que mieux et plus vite !

A très bientôt !

Sommaire

- P. 2 : **Bourgoin-Jallieu : le congrès du 7 au 9 octobre 2011**
- P. 3 : **Saint- Paul-Trois-Châteaux (26) Conseil des Sages**
- P. 4 : **Vitrolles : la ville aux multiples visages**

Tout courrier doit être adressé à :
Fédération des Villes et Conseils de Sages
Hôtel de Ville - 8, place Charles-de-Gaulle -
BP 27 - 44220 Couëron
Courriel : fvcs11@sfr.fr



Jean-Claude Constant
Vice-Président de la
Fédération
Membre du conseil des
sages d'Aubigny (Vendée)



Jean-Pierre Fougerat
Président de la Fédération
Maire de Couëron
Conseiller général de
Loire-Atlantique

Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat.

Ont collaboré à ce numéro : Jean-Claude Constant, le service communication d'Alençon, les ville et conseil des sages de Saint-Paul-Trois-Châteaux (26), les ville et conseil des sages de Vitrolles (13).

Crédits photos : le service communication d'Alençon, les ville et conseil des sages de Saint-Paul-Trois-Châteaux (26), les ville et conseil des sages de Vitrolles (13).

Maquette : service Communication de la Ville de Couëron (44).

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr ou www.fvcs.fr - Courriel : fvcs11@sfr.fr

Programme



Jeudi 6 octobre :

Accueil des participants avec apéritif offert par la Fédération.

Vendredi 7 octobre :

8h : accueil par la Ville à la Maison du département.

9h : début de l'assemblée générale :

- Présentation et vote des différents rapports,
- Proposition de modification du règlement intérieur et vote,
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration,
- Pendant le dépouillement, interventions de l'assistance, questions, réponses.

12h30 : fin de l'assemblée générale et transport en car vers le lieu du repas.

14h30 : Intervention de M. Cottalorda, maire de Bourgoin-Jallieu, sur l'intercommunalité.

Pause et débats.

Repas offert par la municipalité et animation.

Samedi 8 octobre :

8h45 : ateliers

- Rôle, fonctions et relations des conseils de sages,
- Isolement : personnes âgées, handicapés et autres,
- Développement durable et/ou développement raisonné.

11h : Synthèse

12h : Repas, acheminement en car

Samedi après-midi et dimanche, visites culturelles.

LA DÉMOCRATIE LOCALE à ALENÇON



« De l'avis unanime, la 2^e édition des Assises a été une vraie réussite » constate Kevin Bodé, adjoint au maire en charge de la Démocratie Locale et de la Politique de la Ville.

« Placée sous le signe du partage d'expérience, cette journée conviviale a été riche en échanges et en rencontres ».



Une cinquantaine de conseillers des villes de Caen, Couëron, Rochefort, Iles ou encore Le Mans a fait le déplacement pour découvrir le fonctionnement de la démocratie locale à Alençon, confronter les expériences

et échanger sur les façons de travailler. Près de 200 conseillers alençonnais ont répondu présents (soit le double de l'an dernier) et se sont fortement impliqués dans l'organisation de la journée.

En matinée, des ateliers réunissant les six conseils de démocratie locale, le conseil de sages et les conseillers des villes invitées se sont déroulés à la Halle aux Toiles. « Aux dires de tous les participants, ces rencontres ont été enrichissantes à plus d'un titre. Ces échanges ont permis aux six conseils de démocratie locale de valoriser leur travail et d'ouvrir des perspectives. L'atelier consacré au conseil de sages a été riche d'enseignements ».



À la demande des CDL, des balades citoyennes ont été proposées l'après-midi dans tous les quartiers de la ville. Malgré une météo plutôt capricieuse, chaque balade a réuni une trentaine de personnes.



Les sites-phares de chaque quartier ont été visités : les Bains-Douches, La Luciole, la salle Lamartine, la chapelle des Jésuites, l'espace Dentelle du Musée, etc. Certains invités ont même eu le privilège de découvrir la ville à bord du petit train touristique. Cette journée conviviale s'est achevée par un pot de l'amitié et un concert du musicien alençonnais Johndel.

La 3^e édition des Assises de la Démocratie Locale se déroulera l'an prochain avant l'été. L'année 2012 sera particulièrement riche en événements puisque la Ville d'Alençon accueillera le congrès national des Villes et Conseils des Sages en octobre.

« Jean-Pierre Fougerat, le président de la Fédération nationale des Villes et Conseils des sages, par ailleurs maire de Couëron et vice-président de la Communauté urbaine de Nantes, était présent aux Assises. Séduit par le bon déroulement de la manifestation et la qualité de l'accueil, il nous a proposé d'accueillir le congrès national qui réunit chaque année 400 personnes venues de toute la France », explique Kevin Bodé. « C'est une belle reconnaissance pour tous les Alençonnais qui se sont impliqués dans la démocratie participative. Leur enthousiasme et leur conviction sont aujourd'hui récompensés. » - Extrait du magazine municipal d'Alençon



Dentelle au Point d'Alençon

Patrimoine mondial de l'UNESCO



Saint-Paul-Trois-Châteaux, ville de près de 9 000 habitants, est située en Drôme Provençale, dans la vallée du Rhône, à proximité de l'autoroute A7.

La cité toujours entourée de ses remparts moyenâgeux, est riche d'un fort patrimoine romain, telles plusieurs mosaïques, dont l'une de 104 m². La plupart de ces vestiges importants font partie des collections exposées au Musée de la Ville. Par ailleurs une cathédrale romane du XII^e siècle, ses demeures épiscopales ainsi que des hôtels « Renaissance » font partie intégrante de la richesse culturelle de Saint-Paul-Trois-Châteaux. La ville tient également une place importante dans le registre sportif avec de nombreuses manifestations régionales et nationales.

Saint-Paul-Trois-Châteaux, est aussi une étape gastronomique avec la richesse de ses vins et de sa truffe célébrée tous les ans, de décembre à mars.

Outre loisirs, gastronomie et patrimoine, Saint-Paul-Trois-Châteaux n'est pas démunie en termes d'industrie et de vie économique. Avec une zone industrielle foisonnante, Saint-Paul est aussi la terre d'accueil du site nucléaire du Tricastin et de nombreuses entreprises sous traitantes.

Le conseil des sages de Saint-Paul-Trois-Châteaux mis en place par la municipalité a élaboré une Charte le 5 Mars 2009, ainsi qu'un règlement intérieur, qui ont été approuvés par délibération du Conseil municipal le 29 Mai 2009.

Ce conseil se compose à ce jour, du maire, d'un adjoint et de 18 membres âgés de plus de 65 ans, habitants de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; est ouvert à toute proposition constructive, raisonnée et raisonnable émise par les citoyens de notre cité. Il est dommage que, seulement 4 femmes à ce jour, se soient senties concernées par cet engagement de participation à la vie de notre commune.

Outre d'avoir la possibilité de donner son avis sur des dossiers que lui soumet la municipalité, notre conseil des sages a pour objectifs de :

- faire des propositions et suggestions sur les problèmes sociaux, d'urbanisme, et d'intérêt général,
- étoffer notre conseil des sages en faisant appel à des candidatures, notamment féminines pour équilibrer les débats,
- travailler en collaboration avec d'autres structures participatives telles que les comités consultatifs municipaux et consulter les citoyens pour connaître leurs souhaits,
- avoir la possibilité de visiter certaines structures municipales et d'être des « relais de quartiers »,
- avoir une rubrique dans le journal municipal, et le site Internet de la ville, afin de mieux se faire connaître de la population.



Après trois années d'existence, notre conseil s'est réuni régulièrement soit en réunions plénières ; soit en présence du maire ou d'adjoints en fonction de leurs compétences en rapport avec les sujets évoqués.

Les débats ont porté sur :

- l'implantation du futur cimetière ; suggestions dont la mairie a pris acte,
- l'aménagement de voies diverses, notamment la rénovation d'une rue du centre ville dont les propositions ont été prises en compte par la municipalité,
- la rénovation d'un quartier du centre ancien,
- des études de réaménagement de stationnement,
- certains problèmes sociaux.

En résumé, il nous semble important que l'avis et l'expérience des seniors de notre société fassent partie intégrante de la vie d'une municipalité.

« Nous préférons qu'on nous demande notre avis plutôt que notre âge » !

Vitrolles : la ville aux multiples visages

Nos sages sont unanimes : située entre terre et mer, à proximité du Vieux Port et du massif de la Sainte-Victoire, de la gare TGV d'Aix-en-Provence et de l'aéroport Marseille-Provence, la ville de Vitrolles mérite d'être connue et appréciée à sa juste valeur !

Qui traverse furtivement Vitrolles en empruntant l'autoroute A7, conserve de cette ville de 40 000 habitants une image tronquée, retenant exclusivement son parc d'activités industrielles ou sa zone commerciale aux enseignes connues. Pourtant la réalité est tout autre. Le visiteur attentif sera surpris par la diversité de son patrimoine historique et naturel : qu'il s'agisse de son rocher surmonté d'une tour sarrasine sous lequel se blottit un village médiéval, de ses 1 700 hectares de pinèdes et de ses 30 parcs et jardins, des bords de l'étang de Berre aménagés pour la baignade et les sports nautiques, ou encore de l'Infernet jaillissant dans un paysage aux allures de Colorado, et du domaine de Fontblanche accueillant chaque été les plus grands noms du Jazz... Du village pittoresque à la cité moderne et active tournée vers le développement durable, Vitrolles offre de multiples visages.

Pas si sages ...

Le conseil des sages de Vitrolles créé en 1996, a connu une interruption de quelques années. Sa renaissance date de 2006 et son renouvellement de 2009. Les récidivistes sont heureux de partager leurs connaissances et faire part de leur expérience aux novices, lesquels ne manquent pas d'émettre haut et fort leur point de vue, quel qu'en soit le sujet ! Cette assemblée haute en couleur s'implique avec enthousiasme dans la vie de sa cité et prend toujours très au sérieux les missions qui lui sont confiées. Nos sages ont ainsi participé à un projet concernant l'accessibilité. Après avoir passé la ville au peigne fin, ils ont soumis l'inventaire des problèmes relevés à la municipalité. Des travaux de réhabilitation vont ainsi permettre d'améliorer le quotidien des personnes à mobilité réduite.



Nos enfants les remercieront...

Les sages œuvrent pour constituer l'héritage des futures générations en collectant témoignages et souvenirs de nos anciens. Après l'édition d'un livre retraçant l'évolution de Vitrolles de 1950 à 2006, entre épopée industrielle et développement

urbanistique, les sages enquêtent aujourd'hui sur l'histoire - passée, présente et future - du lieu de promenade favori des Vitrollais : le plateau. A chacun sa tâche. Les uns ont choisi de se plonger dans les archives municipales à la recherche d'une voie romaine, d'autres glanent les articles de presse relatant des incendies. En bon enquêteur, il faut ensuite se rendre sur le terrain : plan en main et appareil numérique en bandoulière, nos « jeunes » reporters explorateurs ne reviennent jamais bredouilles de leurs safaris photos : la flore et la faune est si riche sur le plateau ! Mais cela se corse dès qu'il s'agit d'interviewer les derniers autochtones qui ont en mémoire son histoire. Avant de présenter leur travail aux Vitrollais, nos sages devront attendre le retour d'un questionnaire distribué aux habitants, car l'analyse des réponses devrait encore donner matière à réflexion sur l'avenir du poumon vert de la ville.



Faites-vous connaître

Site : www.fvcs.fr - Courriel : fvcs11@sfr.fr